

Description

La ou le ranger s'engage à protéger la nature des impacts des activités humaines tout en la valorisant, en particulier les sites sensibles et protégés. Au service d'une structure privée ou publique, ces professionnels vérifient que les visiteurs connaissent et respectent les règles de protection de la faune et la flore: tenir les chiens en laisse, rester sur le sentier, etc. Les rangers informent, sensibilisent ou verbalisent les visiteurs.

Promotion et aménagement des sites

- concevoir et implémenter des stratégies pour guider les visiteurs de manière respectueuse envers la nature et les paysages: signalisation claire, barrières, etc.
- contribuer aux actions de revalorisation et de conservation des espèces: panneaux d'informations, définition d'espaces protégés, etc.
- entretenir des infrastructures existantes, comme des barrières, ou des panneaux d'informations
- ramasser les déchets abandonnés par les visiteurs, disperser les cendres de foyer de feu aux endroits où ils sont interdits, maintenir le site aussi propre que possible, etc.

Prévention et préservation

- promouvoir un comportement respectueux chez les visiteurs à travers l'information et la sensibilisation; présenter les espèces végétales et animales à protéger, leur période de reproduction et les menaces qui pèsent sur elles, etc.
- faire appliquer les règles à observer dans les réserves naturelles: tenir les chiens en laisse, interdiction de faire du feu, du camping, d'utiliser des drones, de quitter les sentiers, etc.
- communiquer de manière proactive auprès des groupes intéressés, des médias, des écoliers et des étudiants sur les particularités et les valeurs naturelles des régions: points d'information, excursions, programmes pour les junior-rangers, volontariat, etc.
- mettre les acteurs locaux en réseau (commune, office du tourisme, association de défense de la nature, etc.), coordonner les échanges et aider à la résolution des conflits d'intérêts
- soutenir le développement durable de la région, en collaboration avec les acteurs du tourisme
- participer aux comptages et programmes de monitoring dans la région d'opération

Environnement de travail

Les rangers passent la majeure partie de leur temps à l'extérieur, en pleine nature et consacrent environ 20% de leur temps de travail à des tâches administratives. Ces professionnels travaillent en contact étroit avec les gardes forestiers, les gardes-faune, la police, les associations de protection de la nature et les offices du tourisme de la commune ou de la région qui les emploie. En fonction de leur employeur, leur cahier des charges peut comprendre plus ou moins de tâches de surveillance et de réprimande. Dans certains cas, le ranger est assermenté et peut délivrer des amendes d'ordres, mais la plupart du temps leur fonction est d'informer et sensibiliser. Les postes de rangers à plein temps sont encore rares.

Formation

La formation de ranger est modulaire et s'acquiert en emploi.

Remarque: la formation dispensée par le centre CEFOR est la seule reconnue en Suisse, mais il est possible d'exercer la fonction de ranger sans l'avoir suivie.

Lieu

- Lyss (BE)

Pour plus d'informations, consulter orientation.ch/ecoles.

Durée

- 1 an

Conditions d'admission

- Certificat fédéral de capacité (CFC), diplôme d'une école professionnelle supérieure ou d'une haute école
- Connaissances fondamentales de la nature dans un ou plusieurs domaines thématiques (espèces, habitats, relations écologiques)
- Stage d'au moins 1 jour, reconnu par le centre forestier de formation (CEFOR)
- Dossier d'inscription
- Entretien d'admission avec le responsable de la formation à Lyss

Titre obtenu

- Diplôme / certificat de l'institution de formation

Contenu (modules)

Bases et méthodes

- Introduction et réseau rangers
- Nature et paysage
- Groupes d'intérêt
- Communication et apparence
- Ecologie
- Protection pratique de l'environnement
- Travail en projets

Diriger et surveiller

- Gestion de conflits et désescalade (avec bloc d'approfondissement)
- Gestion d'accueil du public (avec bloc d'approfondissement)
- Technique de surveillance et droit de l'environnement (avec bloc d'approfondissement)

Informer et sensibiliser

- Communication dans la vie quotidienne des rangers
- Offres de tourisme durable
- Éducation à l'environnement (avec bloc d'approfondissement)
- Bloc d'approfondissement : Didactique d'excursion et interprétation

Remarque: les blocs d'approfondissement se déroulent dans des régions sélectionnées en coordination avec le service de Rangers local.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Autonomie et débrouillardise
- Autorité
- Bonne acuité visuelle
- Calme et sang-froid
- Courtoisie et tact
- Résistance physique
- Sens de la communication
- Sens de l'observation

Perspectives professionnelles

Les rangers sont au service d'organismes privés et publics: associations de protection de la nature, offices du tourisme, communes, offices cantonaux, etc. Elles et ils sont peu nombreux et les places à pourvoir sont encore peu fréquentes. La Suisse compte actuellement environ 200 rangers au total. Grâce à l'importance croissante accordée à la protection de la nature et de l'environnement. Il est possible que le nombre de places de travail disponibles augmente.

Perfectionnement

Les rangers peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours organisés par le centre forestier de formation (CEFOR)
- formations continues proposées par des associations de protection de la nature sur les outils numériques dans le travail des Rangers, drones, SUP, comptage des visiteurs, monitoring de la faune et de la flore, etc.
- cours ou séminaires sur des thèmes d'actualité (grands prédateurs, dégâts du gibier, oiseaux chassables, animaux sauvages dans les villes, etc.) proposés par certains services cantonaux
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Accompagnateur en montagne BF/Accompagnatrice en montagne BF
- Forestier ES/Forestière ES
- Forestier-bûcheron CFC/Forestière-bûcheronne CFC
- Garde-faune BF/Garde-faune BF
- Garde-pêche BF/Garde-pêche BF

Adresses

Bureau de l'association Swiss Rangers
Andreas Anetzhofer
Dipl. Ranger BZW-Lyss
Oberbalmstrasse 238
3096 Oberbalm
Tél.: +41 31 971 81 21
<https://www.swiss-rangers.ch>

Centre forestier de formation
Hardernstrasse 20
3250 Lyss
Tél.: +41 32 387 49 11
<https://www.bzwlyss.ch/fr/home/home.html>